



Circuit Régional N° 2

SABRE

Lieu : GYMNASSE GREVARIN (20, rue du Grévarin - tél : 02 32 51 96 91)

DIMANCHE 15 JANVIER 2012

Horaires :

| | | <u>Appel</u> | <u>Scratch</u> | <u>Début</u> |
|-----------|------------------|--------------|----------------|--------------|
| CADET | Garçons / Filles | 8h15 | 8h30 | 8h45 |
| MINIMES | Garçons / Filles | 9h00 | 9h15 | 9h30 |
| BENJAMINS | Garçons / Filles | 10h30 | 10h45 | 11h00 |
| PUPILLES | Garçons / Filles | 11h30 | 11h45 | 12h00 |
| POUSSINS | Garçons / Filles | 12h30 | 12h45 | 13h00 |

Engagements :

Devront être effectués au plus tard le **Jeu**di 12 janvier 2012 par courriel à l'adresse :

mohamed.dhaouadi@wanadoo.fr

Aucun engagement ne sera pris le jour de la compétition

Droit d'engagements : 8 € (individuelle)

Matériel

Sabre pointe sèche en poule, sabre électrique pour les cadets à partir des demi-finales (Benjamins / minimes)

Tenues conformes aux normes FFE avec sous cuirasse 800 N obligatoire.

En conformité avec le règlement de la FFE.

Formule

Conforme au cahier des charges de la FFE concernant les épreuves nationales de la catégorie concernée.

Toutes les places qualificatives seront tirées.

Directoire technique :

Il sera composé sur place et pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec le règlement FFE, et ce pour le bon déroulement de l'épreuve.

Arbitrage

Tout club engageant plus de 3 tireurs (garçons et filles réunies) devra présenter un arbitre pour toute la durée de la compétition.

Le non respect de ce règlement pourra entraîner l'interdiction de participer de ces tireurs (cf. GVSF).

Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral.

Une buvette fonctionnera pendant toute la compétition

Site internet : www.escrime-vernon.fr

